

PLAN VELO A L'HORIZON 2028



LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES INVESTIT POUR L'AVENIR DE SON TERRITOIRE



BILAN DE LA POLITIQUE CYCLABLE

235 KM

de pistes cyclables sécurisées réalisées par le Département depuis 15 ans 1800 KM

d'itinéraires cyclables dont 29 boucles à vélo touristiques + de

477 000 €

d'aides aux clubs et comités départementaux en 2021

7

parkings de covoiturage avec places pour vélos et bornes de recharge électriques.

590

arceaux de stationnement

2 GRANDES ORIENTATIONS POUR 2028



DÉVELOPPER DE L'USAGE DU VÉLO AU QUOTIDIEN :

2200 KM D'ITINÉRAIRES JALONNÉS EN 2028



OFFRIR AUX MARALPINS UN RÉSEAU CYCLABLE COHÉRENT, SÉCURISÉ ET CONFORTABLE :

+84 KM DE PISTES CYCLABLES (SOIT 319 KM EN 2028)



62 MILLIONS D'EUROS

> consacrés au plan vélo départemental 2028



4 axes pour développer la politique cyclable du Département

1. Développer les infrastructures cyclables



TECHNOPÔLE SOPHIA ANTIPOLIS

Accélération des travaux d'aménagements cyclables du réseau « Domicile-travail »



DE THÉOULE-SUR-MER À MENTON

Finalisation de la piste « la littorale » du réseau EuroVelo8 pour un itinéraire continu le long de la Méditerranée



DE CARROS À LE TIGNET

Restructuration de la Route des Balcons d'Azur avec des ouvrages d'art cyclables



DES PISTES FORESTIÈRES

accessibles aux vélos



DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT ET D'ÉQUIPEMENT

dédiée aux vélos et vélos électriques sur l'ensemble du territoire.

2. Promouvoir l'usage du Vélo dans les établissements scolaires et publics



POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Sécuriser les accès aux établissements scolaires et publics ;
- Accompagner davantage les collèges à la pratique du Vélo (formation, sensibilisation, prêt ou aide à l'acquisition de matériel, ...).



INCITER LES AGENTS DU DÉPARTEMENT À UTILISER LE VÉLO

- Prêt de vélos aux agents du Département pour les déplacements professionnels ;
- Prime « mobilité durable » pour les agents se déplaçant en vélo au moins 100 jours par an.

3. Développer l'accès au vélo auprès des « publics fragiles »



PRÊT DE VÉLOS À ASSISTANCES ELECTRIQUES (VAE)

pour les bénéficiaires du RSA



DÉVELOPPEMENT DE DISPOSITIFS D'AIDE À LA PRATIQUE DU VÉLO

aux Personnes à Mobilité Réduite et aux Personnes Agées.

4. Accompagner l'offre sportive et touristique autour du Vélo



CRÉATION DE 5 COLS CONNECTÉS



AMÉNAGEMENT DE LA PISTE DE VTT

Loïc Bruni à Valberg



CRÉATION DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES

« Les Alpes Maritimes à Vélo »



CRÉATION DE MAISONS DES VÉLOS



AIDE À L'ORGANISATION ET AU FINANCEMENT DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

(Tour des Alpes-Maritimes, Challenge Cyclo et VTT, Gravel Trophy, ...)



SUBVENTION DE TOUS LES CLUBS CYCLISTES DU 06



















